

Bulletin d'Informations

Commune de Thiré

15/05/2020

Madame, Monsieur, Chères Thiréennes, Chers Thiréens,

Tout d'abord, je vous espère toutes et tous en bonne santé. Cette crise sanitaire exceptionnelle et le confinement qui en a découlé sont difficiles à vivre pour l'ensemble de la population et plus particulièrement pour les plus vulnérables d'entre nous.

Pendant cette période que nous venons de traverser, la municipalité n'a pas été en mesure de faire paraître de Flash infos. Néanmoins, nous tenons à rassurer certains administrés, nous ne sommes pas restés inactifs.

Il nous a fallu au niveau municipal repenser, réorganiser et prioriser en fonction des possibilités, mais aussi des contraintes liées au confinement. Comme partout, des réaménagements ont été nécessaires auprès de nos services. Le secrétariat de la Mairie a été ouvert 4 jours par semaine, à raison de 2h par jour, afin de répondre aux administrés et permettre le retrait d'attestations et de sacs jaunes. Ces informations étaient enregistrées sur le répondeur de la Mairie. J'adresse un grand merci à notre personnel qui a su faire preuve d'une capacité d'adaptation et ainsi assurer la continuité des services publics.

La Municipalité a également contacté toutes les personnes seules, répertoriées dans le plan de sauvegarde communal. D'autres services, en fonction des demandes ont été rendus.

Nous tenons à remercier chacun d'entre vous, car nous le savons grâce aux appels passés auprès de nos aînés qu'une grande solidarité entre voisins s'est mise en place pendant cette période.

Comme vous le savez, le Gouvernement a annoncé un déconfinement depuis le 11 mai dernier. Celui-ci s'effectue avec une part d'inconnu, le rendant parfois complexe à appréhender. Aussi, vous trouverez ci-après plusieurs informations, comme la distribution de masques, la réouverture de l'école ...

En attendant prenez soin de vous et de vos proches, et n'oubliez pas que si le confinement a démontré notre sens de la solidarité, la réussite du déconfinement reposera sur le civisme de tous.

Catherine DENFERD
La Maire

Un masque par Vendéen



**Protégez-vous,
protégez les autres**



Un masque par Thiréen

Distribution

Le Conseil Départemental de la Vendée conjointement avec la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, nous ont transmis un masque pour chacun d'entre vous.

Nous avons été dotés de masques dit « grand public » pour l'ensemble de la population, dont 70 plus faciles d'utilisation réservés aux plus âgés d'entre nous.

Cette dotation nous a été attribuée en fonction de notre population recensée pour la dotation globale de fonctionnement, qui découle des différents recensements de la population.

Pour toute question vous pouvez joindre le secrétariat de la Mairie au 02.51.27.65.65.

Nouvelles organisations des services

Le secrétariat de Mairie

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions de sécurité durant cette période, le secrétariat de la Mairie adapte ses horaires. **A compter du 18 Mai**, le secrétariat est ouvert au public les lundis et mardis de 10h à 12h et les jeudis et vendredis de 15h à 17h30. Ces nouveaux horaires s'appliquent jusqu'à la fin du déconfinement total.

En dehors de ces créneaux horaires, vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone ou par mail commune.de.thire@wanadoo.fr, en précisant l'objet de votre demande.

Dans ce contexte, **un seul administré à la fois est admis à l'intérieur de la Mairie**. Afin de vous protéger et de protéger les agents, si vous présentez de la fièvre, de la toux, nous vous remercions de solliciter vos proches pour vos démarches administratives. Nous vous demandons également de **respecter les gestes barrières, notamment la distanciation** à l'extérieur et à l'intérieur de la Mairie. Nous vous remercions de votre compréhension.

L'École de la Fontaine

A compter du 11 mai 2020, le Gouvernement a demandé la réouverture des établissements scolaires de manière progressive dans le respect des prescriptions sanitaires qu'il a édictées, sachant que les parents sont libres d'envoyer ou non leurs enfants en classe. Aussi, **notre école communale de la Fontaine réouvrira ses portes le 18 mai** (rentrée reportée du 14 mai au 18 suite à l'annonce de deux arrêts maladie).

Nous avons mis tout en œuvre pour que cette ouverture s'inscrive dans la conformité du protocole sanitaire du ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse.

Dans ce cadre, Madame la Maire et la directrice d'école, se sont réunies pour échanger sur les modalités techniques, pratiques et sanitaires de réouverture de l'école pour les élèves des classes maternelle et élémentaire. Ces modalités ont été présentées aux représentantes élues des parents d'élèves le mardi 5 mai 2020.

Afin de permettre l'organisation dans le respect des mesures sanitaires, la municipalité a revu les emplois du temps de tout le personnel affecté à l'école. Mesdames Nelly FLANDROIS et Mélynie DIEUMEGARD seront en permanence sur le temps scolaire et méridien, pour assister les enseignantes dans les gestes barrières. Madame Marie-Renée FORGERIT assurera le nettoyage et la désinfection des locaux, en l'absence des enfants dans l'école, plusieurs fois par jour, avant l'ouverture de l'école, temps méridien, soir ... Elle sera rejointe le soir par Mesdames FLANDROIS et DIEUMEGARD.

Les enfants sont accueillis par groupe de 12 enfants avec un maximum de 24 élèves par jour. Ces groupes ont été constitués par l'équipe pédagogique.

- Les services périscolaires (garderie du matin et soir) n'ont pas les moyens d'accueillir les enfants, au regard du protocole sanitaire. Nous le regrettons. **Ce service sera fermé jusqu'au 3 juillet 2020.**
- Par contre, **l'accueil des enfants pendant la pause méridienne sera maintenu** et pris en charge par le personnel communal. Pour ce faire, il sera limité à 15 enfants. Dans cette limite de 15 enfants, cet accueil est réservé uniquement aux élèves dont les deux parents travaillent (ou un seul en cas de famille monoparentale) et pour ceux dont l'éloignement géographique ne laisse pas d'autres possibilités.
- Une priorité est donnée aux enfants des personnels mobilisés pour la gestion de la crise puis de ceux qui travaillent.
- Les parents doivent fournir un repas froid sous forme de pique-nique pouvant être pris en autonomie, notamment pour les plus jeunes. La cuisine centrale, fermée actuellement, pourrait être en mesure de proposer des plateaux repas à partir du 2 juin. Cette information est en attente de confirmation.



Bonne rentrée
à Toutes et tous

Informations générales

Accueils de Loisirs

Les accueils de loisirs de la Communauté de communes Sud Vendée Littoral ouvriront aux horaires habituels et de manière graduelle et appliqueront les instructions données par la circulaire de la Direction Départementale et de la Cohésion Sociale et les exigences sanitaires.

Celui de **Sainte-Hermine a réouvert le 13 Mai 2020.**

Déchèterie

A partir du 18 mai, les déchèteries de Sud Vendée Littoral réouvrent aux particuliers **sur inscription, pour l'ensemble des déchets.**

Ce service est ouvert sur prise de rendez-vous en ligne, pour permettre aux usagers de planifier facilement leurs dépôts en déchèterie : **www.rdv-decheterie.fr**. En cas de difficulté, vous pouvez contacter le service gestion des déchets au 02.49.58.00.99.

Catastrophe naturelle

Les intempéries de la nuit du 9 au 10 Mai dernier ont fait de nombreux dégâts sur la commune.

Une procédure de reconnaissance en catastrophe naturelle est en cours auprès des services de l'Etat. Pour celles et ceux qui ne se seraient pas encore manifestés auprès de la Mairie, **nous vous demandons de nous transmettre un mail accompagné de photos** des dégâts occasionnés.

Dès que nous aurons une réponse de la Préfecture, nous recontacterons les personnes qui se sont signalées.

La Municipalité tient à remercier tous les volontaires présents qui nous ont rejoints sur le terrain ce dimanche 10 Mai, pour le nettoyage de la voirie et des bâtiments. **Un grand merci pour ce geste de solidarité.**

Calamité agricole

Ces mêmes intempéries ont également fortement touché les terrains agricoles et leurs cultures. **La reconnaissance en catastrophe naturelle ne prend pas en compte les dégâts liés à l'agriculture.**

Les services de la Préfecture, nous ont informés qu'une **demande de reconnaissance en calamité agricole est en cours auprès des services de la Chambre d'Agriculture. Si vous êtes concernés, vous devez contacter celle-ci afin de vous assurer que votre type de production a bien été pris en compte.**

Dès que nous aurons plus de renseignements, nous ne manquerons pas de contacter les agriculteurs qui se sont faits connaître en Mairie.

Cérémonie du 8 Mai

La traditionnelle cérémonie de commémoration du 8 mai s'est tenue **sans public**, en raison de l'épidémie de coronavirus.

Pour la célébration de ce **75^{ème} anniversaire**, Madame la Maire, et Monsieur André SORIN, Président des Anciens Combattants se sont retrouvés sur la place du monument aux morts.

Monsieur SORIN a déposé la gerbe et Madame la Maire a lu le discours du Président de la République.

Ils se sont ensuite rendus au monument du cimetière pour un moment de recueillement.

Cette cérémonie restera gravée dans nos mémoires !



Appel à volontaires

Vous avez été un certain nombre à nous prêter main forte ce dimanche 10 mai. Nous vous en remercions ! **Nous souhaitons lancer un appel aux bonnes volontés afin d'aider la collectivité** en cas d'intempéries ou autres évènements exceptionnels.

Si vous souhaitez vous inscrire et soutenir la collectivité, contactez-nous à la Mairie par mail commune.de.thire@wanadoo.fr ou par téléphone.

Lutte contre les chenilles processionnaires

An infographic titled "Pique-nique, jardin, balade en forêt... Attention aux chenilles urticantes !" (Picnic, garden, walk in the forest... Attention to stinging caterpillars!). It features two columns of images: the left column shows a large, grey, fuzzy caterpillar (Processionary Caterpillar) on a tree trunk, and the right column shows a brown caterpillar (Bombyx cul brun) on a green leaf. The infographic includes text explaining why to act against these caterpillars, listing risks for humans (skin reactions), animals (necrosis), and the environment (defoliation). It also provides precautions: do not touch nests, wear protective gear during work, and avoid sensitive sites. At the bottom, it encourages registration on the website www.polleniz.fr for collective treatment from April to early July. The logo for "POLLLENIZ votre collectivité" is also present.

Afin de vous protéger des risques sanitaires (allergies, urtications, ...) que les chenilles processionnaires du chêne et le bombyx cul brun peuvent provoquer, **Polleniz se propose d'organiser une campagne de lutte collective**, comme chaque année.

Il s'agit d'une lutte biologique, par pulvérisation de Bacille de Thuringe sur les arbres infestés. Vous devez au préalable, vous inscrire auprès de leurs services via leur site internet www.polleniz.fr. Afin de suivre le cycle biologique des espèces, les traitements se déroulent à partir du mois d'avril.

En 2020, les inscriptions à la lutte collective se font exclusivement par inscription sur le site de Polleniz et non plus au sein de la Mairie.

An infographic titled "CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES" (CORONAVIRUS, TO PROTECT YOURSELF AND PROTECT OTHERS). It features a large, stylized virus particle in the background. The infographic is divided into four sections, each with an icon and text: 1. "Se laver très régulièrement les mains" (Wash hands very regularly) with an icon of hands being washed. 2. "Tousser ou éternuer dans son coude" (Cough or sneeze into your elbow) with an icon of a person coughing into their elbow. 3. "Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter" (Use a disposable tissue and throw it away) with an icon of a hand holding a tissue. 4. "SI VOUS ÊTES MALADE Porter un masque chirurgical jetable" (IF YOU ARE SICK, wear a disposable surgical mask) with an icon of a person wearing a face mask. The text "COVID-19" is in a blue box in the top right corner.